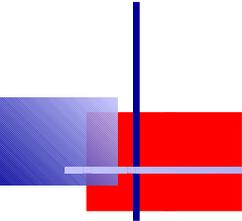


Mise en œuvre de la directive « inondation » Bassin Artois-Picardie

Territoire à Risque Important d'inondation du Douaisis



- Quelques mots sur la Directive Inondation
- Les cartographies
 - Enjeux
 - Aléas
 - Risques
 - Calendrier
- Vers un périmètre de stratégie locale...

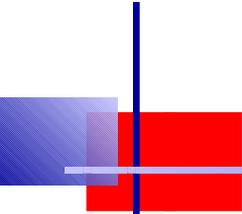


Mise en œuvre de la directive inondation – Bassin Artois Picardie

1. La directive inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale



La directive inondation

- Directive européenne parue en 2007
transposition dans la loi dite Grenelle II

Chaque **État membre** définit ses **objectifs de réduction** des conséquences négatives liées aux inondations et prévoit des **solutions adaptées aux besoins** et aux **priorités** identifiées, dans un objectif de compétitivité, d'attractivité et d'aménagement durable des territoires exposés à l'inondation.

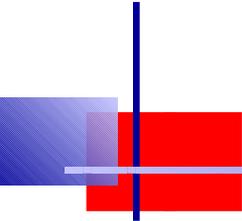
- **Objectif :**

Faire partager la connaissance des risques partout les publics

Augmenter la
sécurité des
populations
exposées

Stabiliser sur le court
terme et réduire à
moyen terme les
dommages à attendre
des inondations

Raccourcir fortement
le délai de retour à la
normale des
territoires sinistrés



La directive inondation

Différentes échelles de travail...

Échelle nationale : Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

Échelle du bassin Artois Picardie : Élaboration du Plan de Gestion des risques d'inondation (PGRI)

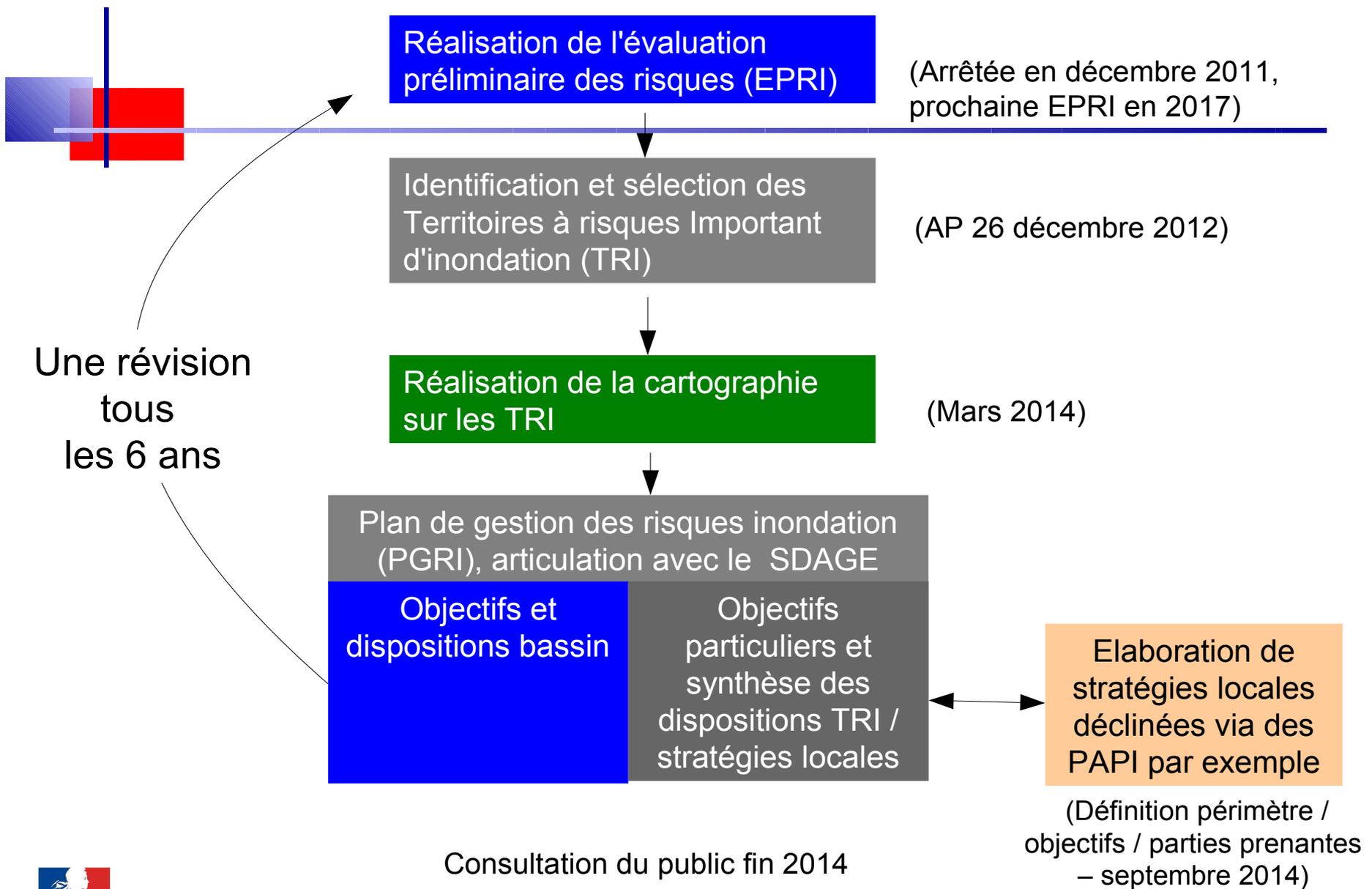
Échelle locale : « Stratégie locale » d'application à l'échelle des territoires à risque important d'inondation (TRI) et des périmètres de gestion associés

Remarque : Les PAPI actuels préfigurent les stratégies locales



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



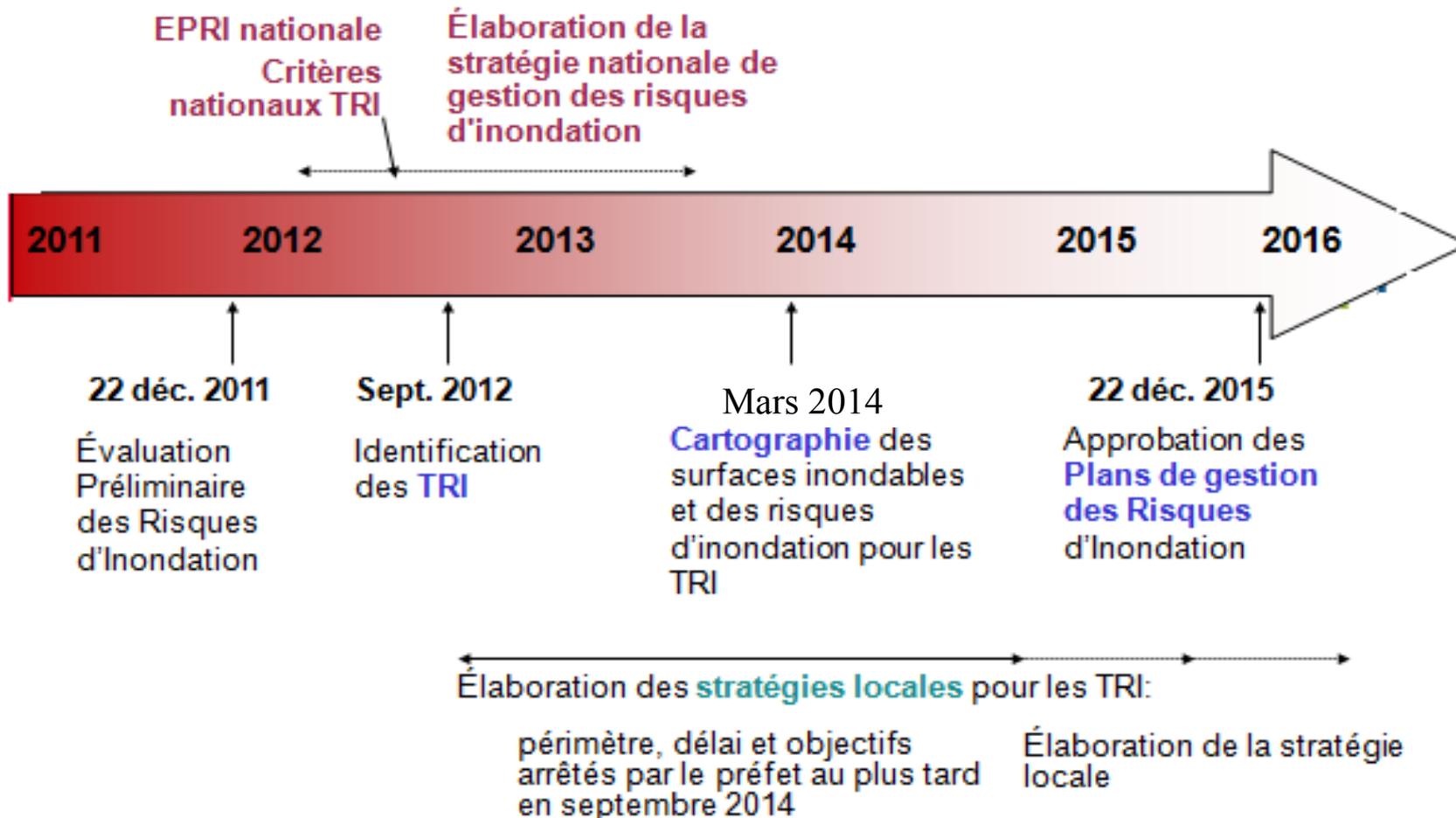
Consultation du public fin 2014

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



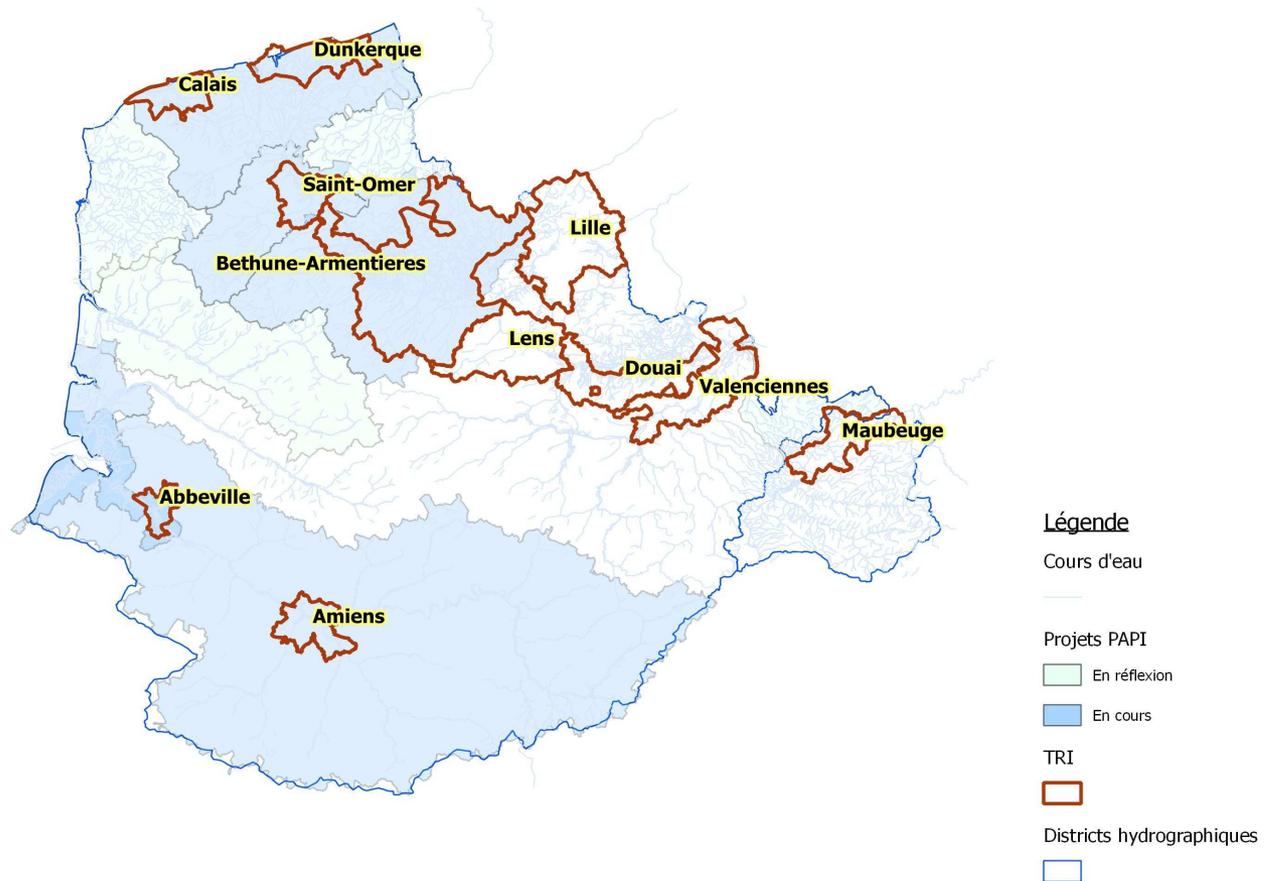
La directive inondation

Calendrier de mise en œuvre



La directive inondation

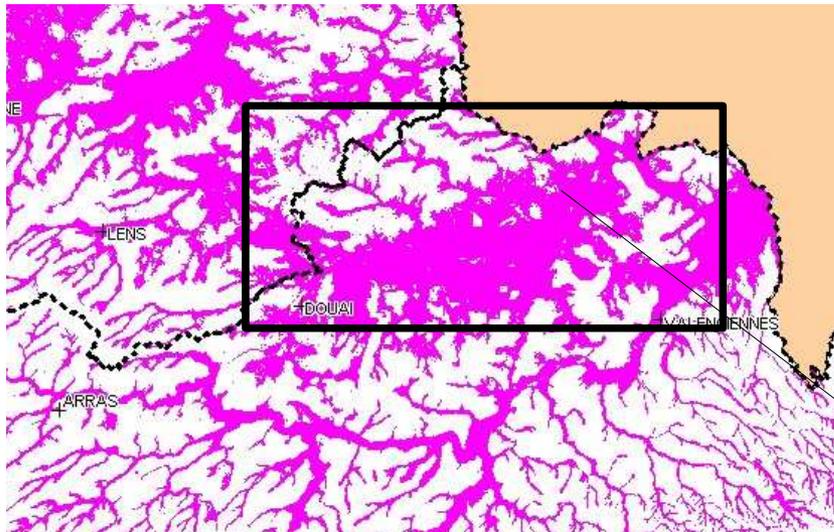
Les Territoires à Risque Important d'inondations du bassin Artois-Picardie



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation du Douaisis

issu de l'évaluation préliminaire des risques inondations (décembre 2011)

- Le territoire fortement urbanisé présente une densité de population particulièrement élevée. Le réseau hydrographique présent est fortement canalisé et artificialisé.



- surface d'environ 247km² dont 54,5% sont situés dans l' Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles cours d'eau (EAIPce)

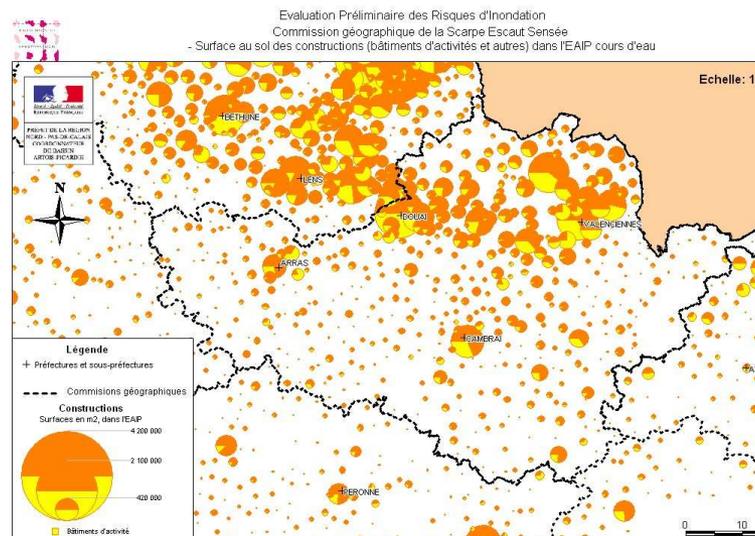
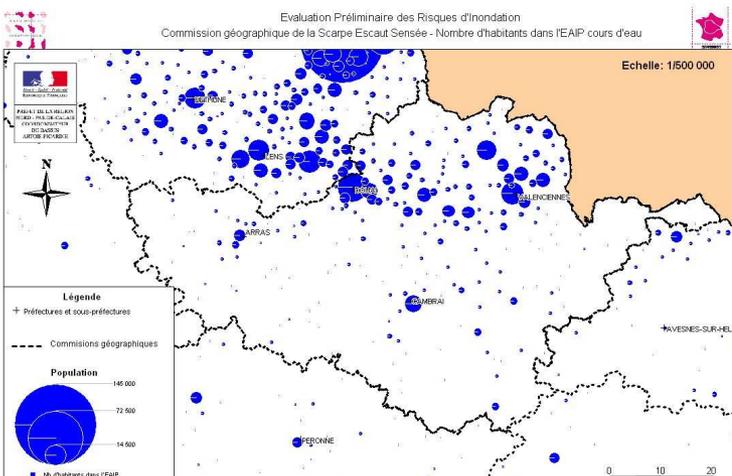
- 97 157 habitants situés dans l'EAIP

La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation du Douaisis

Diagnostic issue de l'évaluation préliminaire des risques inondations (décembre 2011).

Le TRI du Douaisis constitué de communes de l'ancien bassin minier dont la géomorphologie et l'hydrographie sont fortement modifiées par l'activité minière.

Un peu plus de la moitié de sa population (52%) est **potentiellement vulnérable** aux inondations, ce qui pourrait causer des dommages considérables tant d'un point de vue humain qu'économique. Compte tenu de la taille de la population exposée, le nombre d'interventions de secours, de pompages, de travaux de rétablissement des réseaux compliqueraient le temps de retour à la normale en cas de catastrophe.

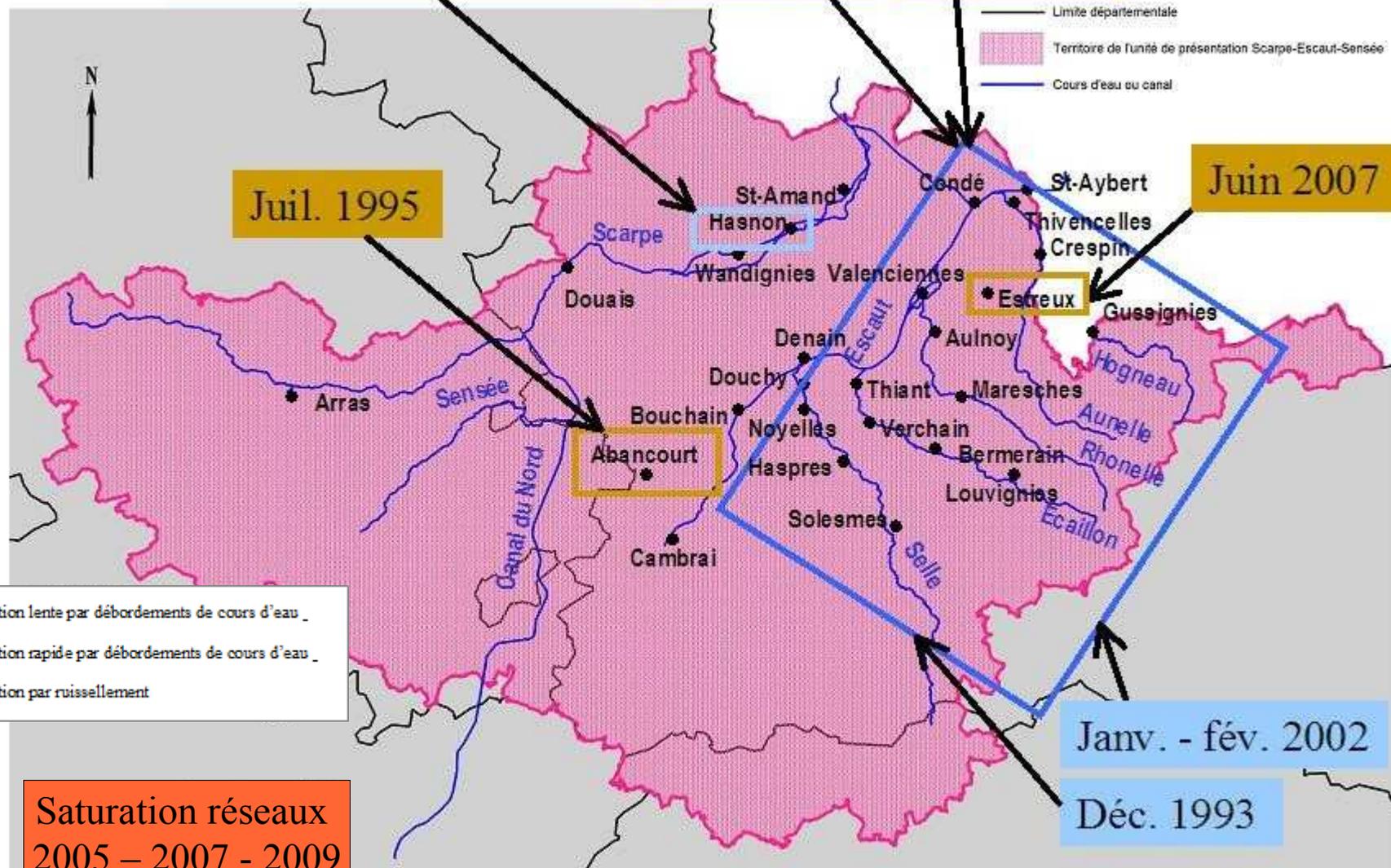


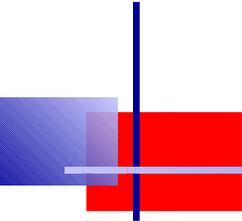
La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation du Douaisis

Nov. 1872 - Avr. 1873

Juil. 1850

Juil. 1980





Mise en œuvre de la directive inondation – Bassin Artois Picardie

1. La directive Inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale

Les cartographies - Objectifs

Affiner la connaissance de l'exposition des enjeux aux inondations en vue de réaliser des Plans de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) et de fixer les objectifs des Stratégies Locales

Pour chaque TRI : 5 cartes produites sur 1 typologie (1^{er} cycle)

- 3 cartographies des surfaces inondables sur les événements

- fréquent ($T < 30$ ans)
- moyen ($100 < T < 300$ ans)
- extrême (> 1000 ans)

- 1 cartographie de synthèse

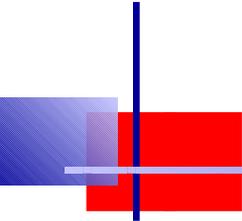
- 1 cartographie des risques (croisement synthèse / enjeux)

Cartographies au 1/25 000ème

Enjeux cartographiés

Les conséquences négatives potentielles, au moyen des paramètres suivants :

- ✓ Nombre indicatif d'habitants,
- ✓ Types d'activités économiques, nombre approximatif d'emplois impactés,
- ✓ Installations polluantes IED (Industrial emissions directive),
- ✓ Stations de traitement des eaux usées de plus de 2000 équivalents habitants,
- ✓ Établissements, infrastructures ou installations sensibles dont l'inondation peut aggraver ou compliquer la gestion de crise,
- ✓ Patrimoine culturel impacté.



Les cartographies - Enjeux

5 juillet 2013 : Présentation des premières cartes

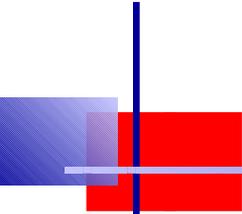
25 juillet 2013 : diffusion électronique et mise à disposition site internet de la DREAL (Accès restreint)

Juillet - octobre 2013 : Retours des collectivités

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Les bases de données « Enjeux » ont servi à la réalisation de la carte « Risques »



Aléas cartographiés

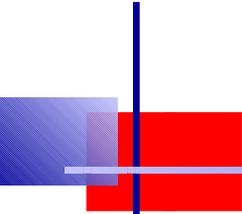
➤ **Cartes de surfaces inondables**

relatives au débordement de la Scarpe Aval

- étude historique : Acthys- Diffusion (juin 2013)

Recherche des événements historiques des deux derniers siècle dans les différentes archives disponibles (archives départementales, services Etat, archives municipales et bibliothèque municipale de Douai)

*quatre événements remarquables ressortent de la recherche :
1841, 1926, 1957 (avec peut-être 1952), 1993-94.*



Aléas cartographiés

➤ **Cartes de surfaces inondables**

relatives au débordement de la Scarpe Aval

- contexte :

artificialisation importante du fonctionnement hydraulique

relief peu marqué

très peu de données hydrauliques (chroniques faibles et peu fiables) par rapport à d'autres secteurs

- déroulement de l'étude confiée au bureau d'étude Prolog

- synthèse bibliographique

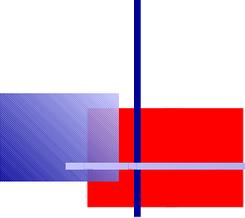
- cartographie hydrogéomorphologique

compréhension du secteur

limite maximum des inondations possibles

- modélisation sur la base de débits définis par le bureau d'étude DHE

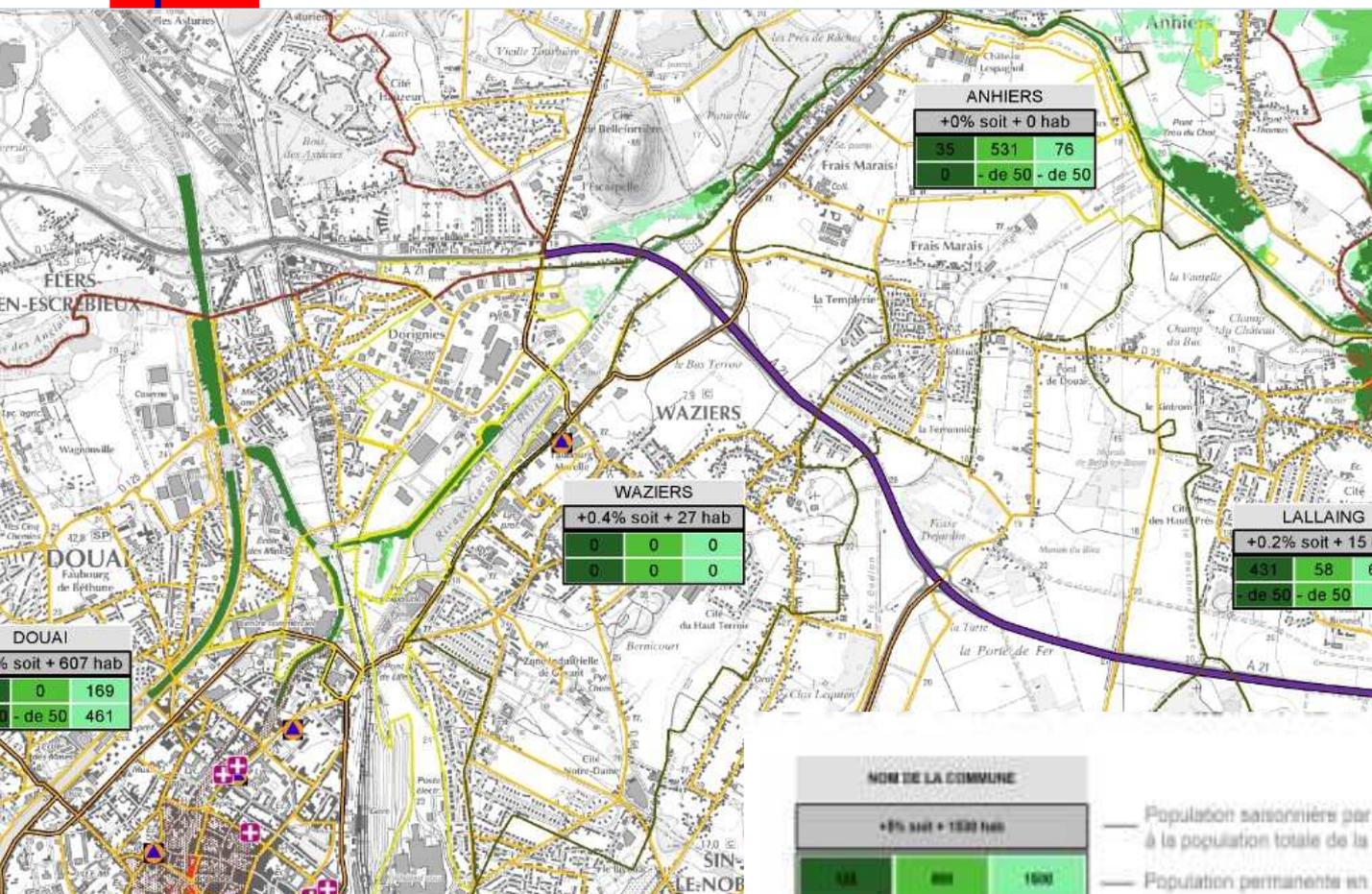
(utilisation de la base de données Shyreg corrigé)



Présentation Bureau d'Étude Prolog Événements

- fréquent
- moyen
- extrême

Carte des risques



Probabilité de la crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

Enjeux

- Bâti
- Surface d'activité économique
- Etablissement hospitalier
- Etablissement d'enseignement
- Camping
- Etablissement classé IPPC
- Station d'épuration > 2000 EH
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Etablissement pénitentiaire
- Installation d'eau potable
- Gare
- Aéroport - Aérodrome
- Transformateur électrique
- Autre établissement sensible à la gestion de crise
- Patrimoine culturel
- Patrimoine culturel
- Patrimoine naturel

Réseaux

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée

— administratif
 — limite de TRI
 — limites de communes

NOM DE LA COMMUNE		
+0% soit + 1300 hab		
100	800	1000
20	270	1410

— Population saisonniers par rapport à la population totale de la commune
 — Population permanente en zone inondable
 — Nombre d'emplois en zone inondable

Forte probabilité | Faible probabilité
 Moyenne probabilité



Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

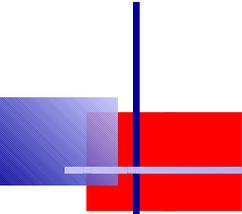
Les cartographies : association et consultation des parties prenantes

1. **Élaboration** par le Préfet coordonnateur de bassin

2. **Association/consultation**

- Réunions territoriales sur chaque TRI (du 31 octobre 2013 au 30 novembre 2013)
Commission inondation de bassin du 16 octobre 2013
Réunion des présidents de CLE du 14 novembre 2013
Comité de bassin du 6 décembre 2013
- Consultation pendant 2 mois par le Préfet de région sur les projet de cartes (départements, collectivités incluses dans le périmètre cartographié, ETPB..) => consultation électronique pour le NPdC.

3. **Porter à connaissance** des cartes arrêtées par le Préfet de département à chaque collectivité incluse dans le périmètre cartographié



Les cartographies : calendrier de consultation des parties prenantes

TRI du Nord Pas-de-Calais

Consultation du 01/12/2013 au 31/01/2014

Cartes et rapports consultables sur le site Internet de la DREAL NPdC :

- <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Cartographie-Directive-Inondation-Bassin-Artois-Picardie->
- Identifiant : cdi-npdc
- Mot de passe : c5d9i6n2pdc

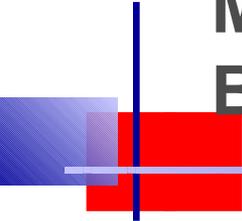
***Envoi des réactions
et remarques***

TRI de Picardie

Consultation du 04/11/2013 au 15/01/2014

Objectif d'approbation par le Préfet Coordonnateur
du Bassin Artois-Picardie

Mars 2014



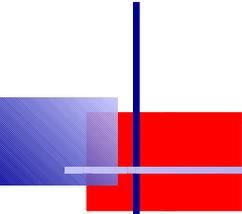
Mise en œuvre de la directive inondation Bassin Artois Picardie – TRI du Douaisis

1. La directive Inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale



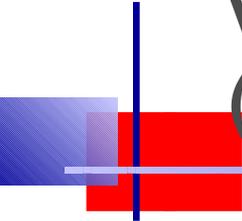


Vers un périmètre de stratégie locale (TRI du Douaisis) et une stratégie

La « stratégie locale » est la **déclinaison** à l'échelle appropriée de la stratégie nationale et du PGRI.

Elle comprend :

- La synthèse de l'**évaluation préliminaire des risques d'inondation** (EPRI) dans son périmètre ;
- Les **cartes** des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **objectifs** fixés par le PGRI pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **dispositions** à l'échelle de son périmètre pour atteindre ces objectifs, abordant notamment les volets :
 - Prévention des inondations,
 - Surveillance, prévision et information sur les phénomènes d'inondation,
 - Réduction de la vulnérabilité des territoires face au risques d'inondation,
 - Information préventive, éducation, résilience et conscience du risque.



Vers un périmètre de stratégie locale (TRI du Douaisis) et une stratégie

1. Valoriser les démarches et outils existants sur les territoires pour l'identification du périmètre de stratégie, pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

2. Une structure porteuse de stratégie pressentis :

le PNR Scarpe Escaut (porteur du SAGE Scarpe Aval)

- Sur la base d'une concertation avec les territoires
- Sur la base des démarches en cours sur le territoire

Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Douaisis) et une stratégie

La structure porteuse est principalement chargée de **fédérer et mettre en cohérence les démarches locales**.

Elle a un rôle primordiale d'**animation** et ne constitue en aucune façon une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les territoires construisent la stratégie sous l'impulsion de la structure porteuse avec l'appui de l'État qui arrêtera une stratégie finale.

Le cadrage des Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) peut préfigurer la Stratégie Locale

Chaque structure porteuse pourra partagera son expérience au sein d'un **Comité Territorial Stratégique (1^{ière} réunion 16/12/2013)** regroupant toutes les structures porteuses du bassin Artois Picardie, pour une **meilleure gestion des risques inondation**.



Vers un périmètre de stratégie locale (TRI du Douaisis) et une stratégie

1er trimestre 2014 : **Cartographie réalisée** sur chaque TRI, arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin Artois-Picardie.

juin-septembre 2014 : **Liste des stratégies locales, de leurs périmètres, leurs objectifs et leurs délais d'élaboration** arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin.

juin-septembre 2014 : **Liste des parties prenantes des stratégies locales** arrêtée par le préfet de département.

2016 : **Stratégies locales** arrêtées par les préfets de département.

2016 – 2021 : **Mise en œuvre des stratégies locales**



Merci de votre attention

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Lien de téléchargement Cartographie DI :

Site internet de la DREAL Nord – Pas-de-Calais

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Onglet : Accès professionnel

Cartographie Directive Inondation Bassin Artois-Picardie

Identifiant : **cdi-npdc**

Mot de passe : **c5d9i6n2pdc**